

LesEchos.fr

Bolloré : le siège du groupe perquisitionné

LES ECHOS | LE 13/04/16 À 08H05

La Tour Bolloré, siège notamment du groupe Bolloré Africa Logistics, a fait l'objet d'une perquisition dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'octroi des concessions de ports en Guinée et au Togo.

Une perquisition a été menée en fin de semaine dernière au siège du groupe Bolloré, à Puteaux. L'information n'a été connue que mardi via le journal Le Monde. Mais elle a été confirmée par Olivier Baratelli, l'avocat du groupe du milliardaire breton Vincent Bolloré. Selon Le Monde, cette perquisition s'inscrit dans le cadre d'une enquête judiciaire française ouverte sur Pefaco, une société holding de droit espagnol présente en Afrique.

Les policiers s'interrogent notamment sur une possible utilisation du groupe de communication Havas, contrôlé par la famille Bolloré, pour faciliter l'obtention des concessions des ports de Conakry en Guinée et de Lomé au Togo. «Lors de cette perquisition, il nous a été demandé des documents sur des concessions portuaires en Afrique et nous les avons remis», a indiqué Me Olivier Baratelli, avocat du groupe Bolloré. «Le groupe n'est nullement partie ou impliqué dans cette information judiciaire», a-t-il précisé.

Et d'ajouter que « concernant ses activités portuaires, le groupe Bolloré rappelle qu'il s'agit d'investissements considérables, réalisés en partenariat avec d'autres grands groupes internationaux », écrit le groupe dans un communiqué.

« Ils représentent des engagements sur plusieurs dizaines d'années et pour lesquels ils sont sélectionnés, exclusivement, en fonction du montant et des qualités techniques des investissements », poursuit-il encore.

Lire aussi

- > [Visite inopinée de la justice : comment les entreprises doivent se préparer](#)
- > [Premier port en eau profonde en Afrique centrale pour Bolloré](#)
- > [L'empire Bolloré, des ports africains aux batteries au lithium](#)

Une enquête initiée en 2012

Pour autant, cette perquisition était menée dans le cadre d'une information judiciaire confiée à des juges financiers et portant notamment sur des soupçons de «corruption d'agent public étranger». Une enquête préliminaire avait été initiée en juillet 2012 par le parquet de Paris et le dossier a été transféré au parquet national financier.

Vincent Bolloré était absent des locaux lorsque les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI) se sont rendus dans ses bureaux du PDG et ceux du directeur général et du directeur juridique du groupe.